

TR: Cas SAAQ

From: "Hareb, Samir" <samir.hareb@finances.gouv.qc.ca>
To: "Gendron, Marie" <marie.gendron@finances.gouv.qc.ca>, "Bourque, Vincent" <vincent.bourque@finances.gouv.qc.ca>
Date: Thu, 21 Dec 2023 15:35:32 +0000

PVI.

Êtes-vous disponible pour un appel ?

De : Hareb, Samir
Envoyé : 21 décembre 2023 09:30
À : Guérard, Martin
Objet : Cas SAAQ

Salut,

Mise au point sur le cas de la SAAQ. J'ai creusé hier les données avec la DG, des détails sont encore à venir. Néanmoins, une problématique ressort à mes yeux, dont on devrait discuter au retour des Fêtes

- Pour la dernière MAJ, la SAAQ a détérioré son cadre financier de 315 M\$ sur 6 ans par rapport au Budget 23-24. Raison principale : Coûts engendrés par la saga informatique (plus de personnels, etc.).
- Pour les COF à venir pour le budget, ils vont détériorer encore leur cadre financier d'un autre 324 M\$ de 23-24 à 28-29, dont 87 M\$ en 23-24. Ça fait 640 M\$ depuis le dernier budget

Cette détérioration additionnelle de 324 M\$ sera compensée en grande partie par les gains du transfert des examens de conduite au Fonds d'assurances qu'ils vont intégrer directement dans leur COF (gain du transfert de l'ordre de 300 M\$, en réévaluation par la SAAQ).

Raisons invoquées pour cette détérioration additionnelle :

- Inclusion des dépenses pour le Contrôle routier qu'on n'avait pas acceptées de financer dans la dernière entente (prise en charge de la surveillance sur l'île de MTL qui était auparavant faite par le Bureau de taxi; intégration du Contrôle routier à la transformation numérique de la SAAQ, retour au niveau optimal des opérations de contrôles routiers pour assurer une couverture adéquate sur l'ensemble du territoire);
- Perte de revenu en raison des problèmes informatiques, ralentissement des volumes de transaction et donc moins de revenus que prévu.

En gros, la SAAQ s'accapare la marge de manœuvre qu'elle nous donne avec le transfert des mesures d'examen au Fonds d'assurance pour financer ces propres dépenses additionnelles.

Dans ce cas, 2 remarques :

- Il ne faudrait pas accepter leurs demandes pré-budgétaires de recevoir plus de revenus, sinon ça reviendrait à améliorer le cadre financier de la SAAQ au détriment du FORT. Ça n'incite pas la SAAQ à des efforts d'optimisation comme le reste des M/O. En plus il faudrait rouvrir les ententes et revenir sur les décisions du ministre.
- Il faudrait qu'on dise clairement à la SAAQ de ne pas détériorer son cadre financier d'année en année. Elle devra contribuer au retour à l'équilibre budgétaire comme le reste de M/O. Ça commence à ressembler à un paradigme de leur part, ils nous mettent à chaque fois devant le fait accompli. On risque de se leur faire reprocher par Julie; on gratte des fonds de tiroir pour le retour à l'équilibre alors que la SAAQ se détériore à chaque fois.

Autre option beaucoup plus ferme : ne pas accepter la détérioration depuis la MAJ, du moins à partir de 25-26, et exiger des efforts d'optimisation de leur part. Option difficile, sauf si on a de la pression de nos autorités...(à réfléchir)